



Vente d'une résidence principale

Par **bruno**, le **17/05/2010** à **18:50**

Bonjour,
J'ai signé, sans connaître la portée du document, une proposition d'achat de biens immobiliers. je suis le vendeur. m'est-il possible d'annuler la vente, en sachant que sur ce document n'apparaît aucune date limite pour signer le sous-seing privé. de plus, ce document a été réalisé par un agent immobilier qui n'a pas fait apparaître de n° de mandat. enfin, il faut savoir que je n'ai jamais signé de contrat avec l'agence immobilière; la vendeuse m'a amené un client sans que nous ayons signé un contrat en amont.
merci pour votre réponse.
cdt,